



Agropastoralisme dans les territoires transfrontaliers Mali/Burkina-Faso/Guinée/Côte D'Ivoire : Gestion, perspectives et enjeux Korhogo/Côte d'Ivoire, du 28 au 30 juin 2022

1- Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de différents programmes sous régionaux intervenant sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest (PRAPS/PREDIP/PEPISAO), le besoin de poursuivre une réflexion commune autour des questions de gestion, de perspectives et d'enjeux liés à l'agropastoralisme sur les territoires transfrontaliers Mali/Burkina Faso/Guinée/Côte d'Ivoire, s'est progressivement imposé, afin d'assurer un dialogue entre acteurs et une cohérence entre les différentes interventions de chaque côté des frontières.

Cette bande transfrontalière se singularise par l'**existence de différentes structures / mécanismes de gestion**, en lien directement ou indirectement avec la filière agropastorale :

- **Une coopération transfrontalière « SKBo »** regroupant les régions de Sikasso au Mali, de Korhogo en République de Côte d'Ivoire (RCI) et de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso (BF). Cette coopération vise à créer une zone économique spéciale favorisant la mise en œuvre de projets d'intérêts communs au niveau sous régional.
- **Des Inter-Collectivités (IC)** mises en place, avec l'appui d'AFL/Composante 3 du PREDIP, de chaque côté des frontières, en charge de la thématique agropastorale sur leurs territoires respectifs. Il s'agit de l'EIPC¹ au Burkina Faso, qui regroupe 17 communes et le conseil régional de la région des Cascades (frontières BF - RCI et BF - Mali). Au Mali, il s'agit de deux syndicats intercommunaux dans la région de Sikasso : GANADOUGOU avec 11 communes du cercle de Sikasso et FERKENE avec 12 communes et le conseil de cercle dans le cercle de Kolondiéba. Ces deux cercles et IC (Sikasso et Kolondiéba) font frontières avec la RCI et le BF. Quant à la Côte d'Ivoire, deux intercollectivités sont en construction dans le cadre du PAMOBARMA / PREDIP dont une dans la région du Tchologo regroupant le conseil régional et 6 communes (frontières RCI - BF et RCI Mali), et l'autre dans la région du Bounkani rassemblant le conseil régional et 2 communes (frontières RCI - BF et RCI - Ghana).
- **Une plateforme d'innovation** multi-acteurs intervenant dans la zone de Korhogo en Côte d'Ivoire sur la thématique agropastorale, mise en place par la composante 2 du PREDIP.
- **Les Comités régionaux de transhumances**, mis en place au Mali, Burkina Faso et en cours de mise en place en Côte d'Ivoire.

Ces différentes initiatives s'inscrivent dans un contexte de **très fortement dégradation de la situation sécuritaire ces dernières années, et particulièrement depuis 2020 le long de la frontière BF-RCI**, renforçant l'intérêt stratégique de cette zone d'intervention transfrontalière.

Plusieurs Groupes Armées Non Etatiques (GANE) ont investi des territoires, souvent dans les zones de réserves naturelles, et mènent des opérations de déstabilisation des forces armées républicaines et de prédateurs sur les populations locales. Début 2022, on dénombre officiellement plus de 39 000 Personnes Déplacées Internes² (PDI) dans les deux régions sud du Burkina Faso et plus de 7 000 réfugiés burkinabés présents dans la localité de Tougbo, département de Téhini, région du Bounkani

¹ EIPC : Entente Inter-collectivités sur le Pastoralisme dans les Cascades.

² https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/bfa_aperçu_de_la_situation_humanitaire_au_28022022.pdf



au nord de la RCI³. Ainsi, la pression sur les ressources naturelles s'accroît fortement par endroits et les tensions communautaires sont de plus en plus palpables sur le terrain. Même si les actes violents entre communautés sont encore limités pour le moment, les risques d'affrontements augmentent significativement d'autant que ces tensions communautaires sont voulues et entretenues par les GANE afin de détruire la cohésion sociale qui a prévalu globalement jusqu'à présent, et ainsi favoriser leur implantation et leur hégémonie durablement sur le terrain⁴. Cette instabilité sécuritaire grandissante impacte fortement les moyens d'existence des populations rurales dépendantes de l'agriculture et de l'élevage :

- **Les axes habituels de mobilité du bétail au niveau intra et inter-frontaliers sont fortement perturbés.** Certaines portes d'entrées d'un pays à l'autre ne sont plus opérationnelles (ex : Kafolo-bac entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire qui donnait un accès immédiat à la pâture dans le PNC). Le nord de la Côte d'Ivoire reste une zone importante d'accueil et de séjour mais deux évolutions sont observées : (i) une descente massive d'éleveurs vers les départements plus au sud, et (ii) un passage de transhumants par le territoire ivoirien avant de se rendre au Ghana et en Guinée.
- **De fortes concentrations de bétail sont observées à plusieurs endroits**, avant de s'estomper progressivement, en raison de multiples facteurs : fermetures de frontières (ex : plus de 25.000 têtes de bovins bloqués, fin 2021, côté Mali à la frontière avec le BF et la RCI) ; déguerpissement des zones où se déroulent des attaques de GANE et des interventions des forces armées nationales et regroupement massif dans les zones naturelles encore paisibles et peu colonisées par le front agricole ou les mines artisanales ; rejets des éleveurs étrangers dans certaines localités par les populations locales après une attaque terroriste.
- **La très forte stigmatisation des éleveurs transhumants**, déjà considérés à tort comme étant tous des « peuls » en omettant les éleveurs d'origines locales, **qui sont assimilés aux terroristes par une partie de la population voire des autorités locales**. Cette perception erronée a de fortes conséquences sur l'accès aux ressources et les relations sociales entre communautés avec des cas d'abus, de persécutions qui débouchent également sur des représailles, etc.. Les vols de bétail ont fortement augmenté un peu partout et des cas de kidnapping d'acteurs de la filière bétail-viande contre paiement de rançons ont été recensés.
- **La réduction des espaces pastoraux et de l'accès aux ressources naturelles pour le bétail engendre de plus en plus de dégâts et de conflits fonciers incluant des éleveurs locaux et transhumants**. Le manque d'aménagement du territoire et la faiblesse des outils législatifs en matière de sécurisation du foncier pastoral sont des difficultés structurelles qui favorisent les dérives actuelles. Les problèmes fonciers sont souvent mal gérés, sur base d'intérêts partisans, et en dehors des cadres et textes réglementaires censés les administrer.
- **Les circuits habituels de commercialisation du bétail s'adaptent en permanence à l'évolution du contexte, entraînant des changements conséquents dans les activités économiques des infrastructures marchandes et la disponibilité en viande d'une zone à l'autre**.
- Globalement, le prix de la viande augmente dans le nord de la Côte d'Ivoire du fait d'un ratio entre l'offre et la demande moins favorable. Ces changements ne sont pas sans conséquences, globalement négatives, sur les recettes des collectivités territoriales et les revenus des acteurs de la filière.

Tous ces éléments sont de nature à fragiliser le sous-secteur de l'agropastoralisme dans cette zone transfrontalière et à réduire sa contribution significative à l'économie locale. Au-delà, c'est la résilience et la cohésion sociale des communautés qui sont menacées dans certaines parties. Par ailleurs, ces zones transfrontalières souffrent de sous-investissement dans l'agropastoralisme dont une des principales raisons réside dans le fait que l'Etat central n'en contrôle pas directement les recettes fiscales contrairement aux autres filières d'exportation. Les taxes sur l'élevage, licites voire

³ <https://news.un.org/fr/story/2022/02/1113642>

⁴ Etude : « Radicalisation et perception de la menace terroriste dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, le cas de Bounkani », Timbuktu institue.

illicites, sont directement perçues par les collectivités locales et toute une série d'autres acteurs locaux (contribuant ainsi directement et positivement à l'économie locale).

Au vu de tous les enjeux qui se posent dans cette zone, une articulation des différents dispositifs existants, autour de la gestion de la filière agropastorale, de la prévention des conflits et sur les enjeux économiques de la mobilité pastorale pour ces territoires, s'impose comme une nécessité qui permettra d'apporter des solutions coordonnées et concrètes sur le terrain.

2- Objectifs

Objectif global

Renforcer les dynamiques de coopération autour de la filière agropastorale dans les territoires transfrontaliers du Mali/Burkina-Faso/ Guinée/Côte d'Ivoire et prévenir les conflits d'accès aux ressources pastorales et sur les enjeux économiques de la mobilité pastorale pour ces territoires

Objectifs spécifiques

- 1- Réunir les différents acteurs intervenants dans ces zones en lien avec la thématique agropastorale ou la gestion des territoires (cf. les différentes initiatives citées ci-dessus).
- 2- Echanger et présenter les dispositifs existants dans les 3 pays.
- 3- Echanger sur les pistes de synergie entre les différentes initiatives présentes sur ce territoire (programme SKBO porté par l'UEMOA, syndicat intercommunaux au Mali et l'inter-collectivités EIPC des Cascades au Burkina-Faso, plateformes d'innovations, Conseils Régionaux de Transhumance).
- 4- Réflexion sur la pertinence de dupliquer ou de s'inspirer de l'expérience menée au niveau du cadre de concertation Maradi/Katsina dans ce contexte et des actions à mettre en œuvre. Echanges avec des représentants de ce cadre de concertation.
- 5- Echanger sur l'opérationnalisation du dispositif de collecte des données pour le suivi de l'évolution des conflits sur le corridor Mali/Burkina/Guinée-Côte d'Ivoire.
- 6- Présenter et échanger autour des dispositifs de veille et d'alerte au niveau des territoires.
- 7- Renforcer la dynamique territoriale transfrontalière et créer une feuille de route pour les futurs échanges.

3- Résultats Attendus

- 1) L'ensemble des parties prenantes ont une connaissance partagée des différentes initiatives structurantes concernant l'agropastoralisme sur le territoire transfrontalier Côte d'Ivoire/ Mali/Burkina Faso.
- 2) Des synergies reposant sur des initiatives concrètes sont mises en place entre les différents projets.
- 3) Une feuille de route élaborée par les différentes parties prenantes pour le compte de l'année 2022 et du premier semestre 2023 est élaborée.

4- Programme

Journée 1 :

- **09h00-09h30.** Ouverture de l'atelier
- **09h30-10h00.** Présentation des participants et du programme de l'atelier
- **10h00-10h30.** Pause-Café
- **10h30-12h00.** Restitution de l'étude sur le pastoralisme et Insécurité (RBM) et débat
- **12h00-13h00.** Présentation et échange sur l'opérationnalisation du dispositif de collecte des données pour le suivi de l'évolution des conflits sur le corridor Mali/Burkina/Guinée/Côte d'Ivoire
- **13h00-14h00.** Pause-repas
- **14h00-15h00.** Présentation du dispositif de veille et d'alerte
- **15h00-16h00.** Dynamique agropastorale sur la région de Bobo-Dioulasso (RECOPA-O/CRT de Bobo-Dioulasso) et débats

Journée 2 :

- **09h00-09h30.** Restitution journée1
- **09h30-10h30.** Dynamique agropastorale sur la région de Ferkessédougou et Bouna (OPEF/CRT de Ferkessédougou et Bouna) et débats
- **10h00-10h30.** Pause-Café
- **10h30-11h30.** Dynamique pastorale sur la région de Bouna (AEBRB/CRT de Bouna) et débats,
- **11h30-12h30.** Dynamique agropastorale sur la région de Sikasso (URFBV/CRT de Sikasso) et débat
- **12h30-14h00.** Pause-repas
- **14h00-15h00.** Présentation du cadre de concertation transfrontalier Katsina-Maradi,
- **15h00-16h00.** Présentation des différentes expériences de cadres d'échange et de concertation sur cet espace transfrontalier (résumé du dispositif, localisation, mode de fonctionnement, exemple d'impact sur le fonctionnement de la filière dans sa dimension nationale et transfrontalière)
 - *Plateforme d'innovation (C2 PREDIP)
 - *Inter-collectivités (Burkina-Faso/Mali dans le cadre de la C3/PREDIP, espace SKBO)
- **14h00-16h00.** Groupes de travail (représentant Interco, Plateforme d'innovation, OP, Service technique de l'état) pour proposer des modalités de travail en commun entre ces différents espaces
- **16h00-18h00.** Présentation des résultats et élaboration d'une feuille de route.

Journée 3 :

- **08h30-09h30.** Restitution journée 2
- **09h30-11h30.** Groupes de travail (3 groupes) (représentant Interco, Plateforme d'innovation, OP, Service technique de l'état) pour proposer des modalités de travail en commun entre ces différents espaces
- **11h30-13h00.** Restitution
- **13h00-14h00.** Pause-repas
- **14h00-15h00.** Synthèse finale et élaboration d'une feuille de route